



Mon Premier Parcours Individuel

« Challenge des petites étoiles du Golf »

Règlement 2026

RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves de Ligue.
Les conditions des règlements particuliers priment sur celles du règlement général.

1. PRÉSENTATION DU CHALLENGE

Ce challenge est destiné à offrir à tous les enfants golfeurs des Hauts de Seine l'opportunité de jouer sur le terrain et d'obtenir un premier Index.

Ces compétitions s'inscrivent dans l'axe stratégique de la Fédération Française de Golf, afin de permettre aux enfants de sortir du cadre restreint du practice et de découvrir la compétition.

Le challenge est composé de compétitions 9 Trous, organisées sur les golfs des Hauts de Seine : Haras de Jardy, Golf de Paris et Rueil-Malmaison. Elles se dérouleront entre le 1^{er} juin et le 30 septembre 2026 afin de permettre aux enfants au moins une possibilité de trouver une date à laquelle ils pourront participer.

2. CALENDRIER DE JEU

Les enfants des écoles de golf avec terrain seront accueillis sur le terrain de leur école de golf.
Les enfants des écoles de golf sans terrain seront accueillis au Golf de Rueil-Malmaison.

Golf de Paris	Rueil-Malmaison	A venir	A venir
Mercredi 17/06 à 16h	Mercredi 17/06 à 15h		
Samedi 04/07 à 16h	Mercredi 01/07 à 15h		
Mercredi 15/07 à 16h	Mercredi 02/09 à 15h		

D'autres dates sur d'autres golfs, sont à venir.

3. CONDITIONS DE PARTICIPATION

- Les compétitions sont ouvertes à toutes les jeunes filles et à tous les jeunes garçons :
 - De 8 ans à 16 ans au 31/12/2026.
 - **L'index de l'enfant doit être supérieur ou égal à 50,0** au 1^{er} juin 2026. Cependant, un joueur ayant joué une première épreuve, reste éligible jusqu'à la fin du tournoi, même si celui-ci descend en-dessous de 50,0.
- Le nombre de jeunes pouvant participer à une épreuve sera limité à 12. Le Comité de l'épreuve se réserve le droit d'augmenter ou de diminuer le nombre de joueurs pour chaque étape.
- En cas d'un trop grand nombre d'inscrits, la sélection des joueurs retenus sera faite sur la date d'inscription. La priorité sera donnée aux enfants n'ayant pas déjà participé à une épreuve.



- Le joueur doit être titulaire de la licence FFGOLF de l'année en cours, licencié au sein d'un club du comité départemental des Hauts-de-Seine et inscrit dans une école de golf.
- A jour du questionnaire de santé (ou certificat médical).

4. ENGAGEMENTS

- Le droit d'inscription est fixé à 10 € par joueur et par tour.
- Les inscriptions se feront sur le site du comité départemental des Hauts-de-Seine : <https://www.cdgolf92.com> au plus tard 10 jours avant la date de la compétition.
- En cas de forfait entre le moment de l'inscription et la publication des départs, la place sera proposée à un enfant resté en liste d'attente.
- En cas de forfait après la publication des départs, les droits d'inscription restent dû.

5. FORME DE JEU

5.1. FORMULE :

Individuel Score maximum (9 coups par trou).

5.2. SÉRIES :

- 1 série mixte : filles et garçons.

5.3. DÉPARTS :

La liste des joueurs retenus ainsi que les départs seront publiés sur le site du comité départemental des Hauts-de-Seine : <https://www.cdgolf92.com> au plus tard 3 jours avant la compétition.

Les enfants sont attendus au Trou n°1 au moins 10 minutes avant leur départ.

5.4. REPÈRES DE DÉPARTS

Parcours de 9 trous. Départ unique depuis les boules **ORANGES**, quel que soit l'âge des enfants.

5.5. PASSAGE DE DRAPEAU :

Les enfants pourront obtenir un drapeau entre vert et blanc (s'ils ne l'ont pas déjà obtenu dans leur école de golf) en fonction de leur performance. Ce drapeau sera validé ultérieurement une fois que ces derniers auront répondu au questionnaire ffgolf associé à la couleur du drapeau obtenu.

6. INFORMATIONS

6.1. ACCOMPAGNEURS DES ENFANTS :

Pendant tout le déroulement de ce challenge, les accompagnateurs quels qu'ils soient, parents, entraîneurs, dirigeants, etc. devront se tenir sur le terrain à une distance raisonnable des joueurs, c'est-à-dire ne leur permettant pas de donner des conseils.

En cas d'infraction au code du comportement par un spectateur, accompagnateur, parent, celui-ci pourra être convoqué devant le Comité de l'épreuve qui pourra, même en son absence, lui signifier de quitter Le club. Cette décision sera notifiée au Directeur du club qui aura toute autorité pour la faire appliquer.

6.2. INSTRUMENT DE MESURE :

Les dispositifs électroniques de mesure de distance et les chariots électriques ne sont pas autorisés sur les épreuves.



6.3. SUIVEURS DE PARTIES :

Chaque partie de la compétition doit obligatoirement être accompagnée d'un adulte chargé de veiller au respect des règles de sécurité, du temps de jeu et de la consignation des scores. Il peut s'agir d'un bénévole ASBC (Assistant Sportif Bénévole de Club) ou OBEC (Organisateur Bénévole d'Événement de Club) du club organisateur, soit d'un parent de joueur.

Cependant le parent suiveur de partie N'ACCOMPAGNERA PAS LA PARTIE DE SON ENFANT.

Nous remercions par avance les parents qui accepteront d'accompagner une partie et nous les invitons à se faire connaître en envoyant un mail au comité (cdg92@lgpidf.com)

AUCUNE PARTIE NE PRENDRA LE DEPART SI ELLE N'EST PAS ENCADREE PAR UN ADULTE.

6.4. DROIT À L'IMAGE :

Sauf avis contraire stipulé par écrit et envoyé par courriel au comité des Hauts-de-Seine, tous les participants aux épreuves du comité ainsi que leurs encadrements (famille, coaches, responsables de club) autorisent la captation et la diffusion de photos et vidéos sur les supports de communication du comité départemental ainsi que sur ceux de la Ligue de Golf Paris Ile-de-France et du club d'accueil de la compétition.

7. RESULTATS DES ENFANTS

Les résultats seront publiés sur le site du Comité Départemental des Hauts de Seine, à la suite de chaque compétition : <https://www.cdgolf92.com>

Le résultat présentera :

- . Le score brut réalisé par l'enfant
- . Le nouvel index obtenu
- . La couleur du drapeau réussi.

Les enfants recevront un diplôme officiel du Comité Départemental des Hauts de Seine attestant de leur participation à la compétition.

S'ils ont obtenu un drapeau, ils recevront le diplôme correspondant et celui-ci sera enregistré sur Extranet sur la licence de l'enfant. Ce drapeau comptera pour son Ecole de Golf pour le challenge national ACADOMIA des écoles de golf

8. CLASSEMENT DES ECOLES DE GOLF

Ces compétitions permettront aux écoles de golf du département de concourir pour le « Challenge des petites étoiles du golf ».

Chaque participation d'un enfant à une épreuve permettra de collecter des points pour son Ecole de Golf en fonction des critères décrits dans les paragraphes qui suivent.

Pour chacun des critères, en cas d'égalité, les écoles se partagent le total des points attribuées à leur place respectives en fonction du barème suivant :

1°	50 points	5° et 6°	5 points
2°	40 points	7° et 8°	2 points
3°	25 points	au delà	1 point
4°	10 points		



8.1. CRITÈRE N°1 : % d'enfants classés en dessous de 50.

C'est le pourcentage d'enfants de l'école de golf, classés en dessous de 50. Ce critère est calculé le 31 mai et ne bouge pas sur l'ensemble du tournoi.

8.2. CRITÈRE N°2 : Taux de participation

C'est le nombre de participations d'enfants d'une école de golf sur l'ensemble des dates proposées, divisé par le nombre d'enfants classés au-dessus de 50 au 1^o juin 2026.

8.3. CRITÈRE N°3 : amélioration de l'index moyen

L'index médian initial sera calculé en calculant la moyenne des index des enfants éligibles à ce challenge au 1^o juin 2026 minuit.

L'index médian final sera calculé en calculant la moyenne des index des enfants éligibles à ce challenge au 30 septembre 2026 minuit.

8.4. CRITÈRE N°4 : Nombre de Drapeau délivrés

Ce critère sera calculé en divisant le nombre de drapeau délivrés par le nombre d'enfants non classés de l'école de golf.

Ces critères sont mis à jour après chaque compétition.

Les écoles de golf seront classées, après chaque compétition, suivant ces critères et obtiendront un score suivant le barème indiqué au début du paragraphe 8.

8.5. SCORE FINAL :

Le score d'une école de golf est calculé en additionnant les 4 critères décrits ci-dessus.

Voici un exemple de ce que pourrait être le tableau final des résultats

Effectifs de l'école de golf					Evolution de l'index moyen					
	NB total	Non classés	%	Rang	Critère 1	Idx moyen au 31/05	Idx moyen au 30/09	Delta	Rang	Critère 3
Club 01	250	151	39,60%	3	25	53,90	45	8,90	6	5
Club 02	310	151	51,29%	2	40	53,77	45	8,77	7	2
Club 03	152	99	34,87%	5	5	53,98	40	13,98	3	25
Club 04	91	55	39,56%	4	10	53,46	40	13,46	4	10
Club 05	40	33	17,50%	8	2	53,88	48	5,88	9	1
Club 06	27	21	22,22%	7	2	54,00	48	6,00	8	2
Club 07	9	8	11,11%	9	1	54,00	40	14,00	1	45
Club 08	29	4	86,21%	1	50	52,18	48	4,18	10	1
Club 09	6	6	0,00%	10	1	54,00	45	9,00	5	5
Club 10	30	23	23,33%	6	5	54,00	40	14,00	1	45

Classement des écoles de golf						
	Critère1	Critère2	Critère3	Critère4	Total	Rang
Club 01	25	1	5	1	32	10
Club 02	40	1	2	1	44	7
Club 03	5	2	25	26	58	3
Club 04	10	2	10	26	48	6
Club 05	2	25	1	5	33	9
Club 06	2	40	2	5	49	5
Club 07	1	5	45	26	77	2
Club 08	50	50	1	26	127	1
Club 09	1	10	5	26	42	8
Club 10	5	5	45	2	57	4

Participation aux compétitions					Evolution du nombre de drapeaux					
	Non classés	Nb participations	%	Rang	Critère 2	Nombre au 31/05	Nombre au 30/09	%	Rang	Critère 3
Club 01	151	36	23,84%	9	1	103	90	87,38%	9	1
Club 02	151	36	23,84%	9	1	120	100	83,33%	10	1
Club 03	99	30	30,30%	8	2	65	65	100,00%	1	26
Club 04	55	25	45,45%	7	2	35	35	100,00%	1	26
Club 05	33	30	90,91%	3	25	11	10	90,91%	6	5
Club 06	21	21	100,00%	2	40	11	10	90,91%	6	5
Club 07	8	4	50,00%	6	5	8	8	100,00%	1	26
Club 08	4	6	150,00%	1	50	3	3	100,00%	1	26
Club 09	6	4	66,67%	4	10	1	1	100,00%	1	26
Club 10	23	12	52,17%	5	5	8	7	87,50%	8	2

9. COMITÉ DE L'ÉPREUVE

Le Comité de l'épreuve est composé de :

- 1 représentant du Club.
- 1 représentant du Comité Départemental des Hauts-de-Seine

Le comité se réserve le droit d'apporter, au présent règlement, toute modification qu'il jugera utile et de prendre toute décision pour le bon déroulement de cette épreuve.